

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

SAINTE LOUIS 25 août.

—ROME: jubilé de Léon XIII, séminaire universel. — CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE: nominations ecclésiastiques, ordinations, changements; la fête de l'Assomption, à la Cathédrale, à Notre-Dame, au Jésus; professions religieuses à Saint-Laurent; bazar de la Cathédrale; loterie



### SOMMAIRE

rie au Carmel d'Ho-chelaga.—LE SAINT-SIÈGE ET LE PORTUGAL. — FUNÉRAILLES DE S. EM. LE CARDINAL VIBERT, à Notre-Dame, au séminaire de Saint-Sulpice. — LES MARTYRS DE LA COCHINCHINE. — LE CHANT DE L'ÉGLISE (suite).—ELVIRE LE FER DE LA MOTTE (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
 Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

DIMANCHE, 22	AOUT. —Saint-Bernard de Lacolle.
MARDI, 24	“ —Sainte-Philomène.
JEUDI, 26	“ —Saint-Esprit.
SAMEDI, 28	“ —Hemmingford.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE, 22	AOUT. —Dixième dimanche après la Pentecôte. SAINT-JOACHIM, double 2 classe, orns blancs.
Lundi, 23	“ — <i>Vig.</i> Saint Philippe de B, C, d., orns blancs.
Mardi, 24	“ —SAINT BARTHÉLEMI, AP., 2 cl.d. orns rouges.
Mercredi, 25	“ —SAINT LOUIS, C, sem., ornements blancs.
Jeudi, 26	“ —Du S. Sacrement, semid, ornements blancs.
Vendredi, 27	“ —Saint Joseph de Calas, C., d., orns blancs.
Samedi, 28	“ —Saint Augustin, E. D., doub., orns blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Mercredi le 25, à 7 heures, grand'messe pour les bien-faiteurs de l'Evêché.

**NOTRE-DAME.**—Lundi, 23, à 8 heures, service solennel pour le repos de l'âme de M. Picard, SS.

**SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.**  
25 AOÛT.

Le roi saint Louis se trouvait en Palestine à la tête de l'armée qui s'était levée à son appel pour voler à la délivrance du tombeau de Notre-Seigneur, lorsque sa mère, la reine Blanche de Castille mourut en France. La reine Blanche était une femme de grande vertu et de grande sagesse ; elle en avait donné la preuve dans la régence qu'elle avait exercée pendant l'absence de son fils, régence qui avait maintenu dans le royaume la prospérité et la paix.

Mais, ce qui l'avait surtout honoré, c'était l'œuvre qu'elle avait accomplie dans l'éducation de son fils, car la sagesse dont saint Louis a fait preuve dans le cours de sa vie, tant dans ses œuvres personnelles que dans le gouvernement de son peuple, doit être attribuée au soin avec lequel cette illustre mère dirigea son éducation dès la première enfance. On sait qu'elle lui avait toujours inspiré l'horreur du péché et un zèle ardent pour l'honneur de Dieu et de son Église.

De son côté, saint Louis professait un respect et un amour profond pour sa mère ; ses historiens nous apprennent qu'il l'honorait comme une reine, la vénérait comme une sainte, et, dans la tendresse de son affection filiale, semblait dépasser tout ce que le cœur peut produire.

La nouvelle de la mort de Blanche de Castille, étant donc arrivée jusqu'à l'armée commandée par saint Louis, les principaux personnages qui l'accompagnaient crurent qu'ils devaient, les premiers, lui transmettre la triste nouvelle.

Le cardinal Odon, évêque de Tusculum, légat du Saint-Siège pour la croisade, s'adjoignit l'archevêque de Tyr, garde des sceaux, et Geoffrion de Beaulieu, moine dominicain, confesseur du roi, et vint trouver le monarque. Louis vit bien que ce légat lui apportait de tristes nouvelles ; il le fit entrer avec lui dans sa chapelle, croyant qu'il serait mieux de les apprendre au pied de l'autel. Quand ils furent assis, en présence du divin tabernacle, le légat se mit à énumérer les bienfaits dont la main de Dieu l'avait comblé. " L'un des plus signalés, ajouta-t-il, c'est d'en avoir reçu une mère incomparable qui vous a formé aux vertus chrétiennes, et qui, pendant votre absence, a tenu les rênes de l'État aussi sagement que l'aurait pu faire l'un des hommes les plus habiles dans l'art de gouverner."

Odon s'arrêta un instant, puis, il avoua au roi, que cette sage reine, cette vertueuse mère venait de mourir.

Le saint monarque laissa échapper un cri de douleur, fondit en larmes, et se jetant à genoux, les mains jointes, il s'écria :

" O Dieu, mon Seigneur, grâces vous soient rendues pour m'avoir laissé aussi longtemps ma très-aimée mère et dame. Vous savez, Seigneur, comment j'avais mis en elle mon affection, il vous a plu de me la retirer, que votre saint nom soit béni, maintenant et toujours."

Le légat touché et édifié par cette soumission si chrétienne, récita les prières de l'Église pour le repos de la défunte, puis se retira avec l'archevêque de Tyr. Le roi demeura avec son confesseur qui s'empressa de lui adresser des paroles de consolation. Il se remit un peu, revint dans sa chambre où il récitait chaque jour le bréviaire et aussitôt ajouta à l'office ordinaire celui des morts, en commençant par les premières vêpres.

Le roi se tint renfermé deux jours dans ses appartements, ne voulant voir personne.

Ce temps écoulé, il envoya chercher le sire de Joinville et se jetant à son cou : " Ah ! sénéchal, lui dit-il, j'ai perdu ma mère ! " Joinville lui répondit : " Sire, je ne m'en étonne point : il fallait qu'un jour ou l'autre elle vît finir son existence. Mais je m'étonne que vous, qui avez tant de sagesse, en conceviez une si extrême douleur. Rappelez-vous le vieux conseil : la peine et la douleur que le sage a dans son cœur ne doit point paraître sur le visage, car, si ce visage montre la tristesse que ressent le cœur, les ennemis en hausseront leur audace et les amis tout au contraire."

Ces simples mots où se peint le caractère chevaleresque du sire de Joinville émurent l'âme de saint Louis et lui donnèrent quelques consolations, en lui rendant le courage.

Il écrivit en France pour demander, dans toutes les églises et particulièrement dans celles des monastères, des sacrifices expiatoires et des prières pour sa mère, et il consacra de grandes sommes à ce souvenir filial et chrétien.

De son côté, il assista chaque jour à la messe de *Requiem* qu'il fit célébrer pour sa mère, demandant à Dieu le repos et la paix éternelle pour son âme.

---

## ROME

La Sacrée-Congrégation des Rites examine en ce moment les actes du procès de la béatification du vénérable de la Salle, fondateur des frères des Ecoles chrétiennes.

Dans sa prochaine séance, elle se prononcera sur plusieurs doutes relatifs à la béatification de cet éducateur et bienfaiteur de la jeunesse.

LE JUBILÉ DE LÉON XIII.—Voici la conclusion d'un article publié par la Revue le *Jubilé sacerdotal de Léon XIII* qui paraît en Belgique :

Le nouveau Pape doit nous connaître mieux qu'aucune nation de son vaste troupeau : il a partagé notre vie politique, religieuse, sociale, il a vu nos œuvres et nos faiblesses, il a assisté aux manifestations de foi de notre peuple, aux conseils de nos princes, aux débats de nos parlements, aux développements tout à la fois du mal et du bien parmi nous ; il y a vu le régime de la politique qu'on disait nouvelle alors, la politique libérale, sortir du régime de

l'union de 1830. Son séjour parmi nous se place entre ces deux événements caractéristiques : le vote de la dernière grande loi par laquelle la Belgique a unanimement attesté qu'elle voulait rester une nation religieuse et croyante, le vote de la loi sur l'instruction primaire de 1842, et la réunion de ce congrès libéral où s'organisa la vaste conspiration ourdie pour nous mener, de sécularisation en sécularisation, à l'entière apostasie.

Tous les enseignements que Léon XIII daignera nous donner recevront donc de l'expérience du Nonce Pecci un surcroît d'autorité : ceux-là mêmes qui se laissent aller à juger la conduite d'un Pape d'après les vues humaines et les lumières naturelles, ne pourront refuser au nouveau Pontife les bénéfices du savoir et de l'entente des choses humaines, des choses belges surtout. Ainsi seront-ils d'autant plus aisément ramenés à la vérité, s'ils savent l'entendre, plus coupables de lui rester infidèles, s'il persistent à la repousser.

\* \* \*

Notre Saint-Père le pape a formé le projet d'établir un Séminaire universel dans le grandiose palais de Latran annexé à la basilique de ce nom.

\* \* \*

Le cardinal Horgencother a été chargé par Sa Sainteté de réunir les documents nécessaires pour la publication d'une étude sérieuse sur l'apostat Jean Bruno. Le but de ce travail consiste à prouver que le prétendu supplice de cet hérétique est une erreur historique, attendu qu'il fut seulement brûlé en effigie dans le champ de Flore, à Rome.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal en date du 14 courant :

M. J. B. R. Larue SS., a été nommé supérieur des Sœurs de la Congrégation. Le 16 courant : M. E. Prieur a été nommé vicaire au Sault-au-Récollet.

---

Ordinations faites à la cathédrale par Mgr l'archevêque de Montréal le 15 août 1886 :

*Sous-diaconat.*—M. C. W. Martin, Montréal.

*Diaconat.*—M. J. E. Cartier, Portland.

*Prétrise.*—R. P. J. R. Richard, S. J.

---

M. J. Desrosiers, vicaire à Sainte-Brigide, va au collège de Rigaud ; M. A. Hogue, vicaire au Sault-au-Récollet, va à celui de Montréal ; M. G. Payette, vicaire à Chambly, à celui de Sainte-Thérèse,

Monsieur Gaspard Dauth, ordonné prêtre le 10 courant, va comme professeur au collège de Saint-Hyacinthe, avec permission de Mgr l'archevêque.

Monsieur A. Carrières, ci-devant vicaire au Sacré-Cœur à Montréal, va exercer le ministère dans le diocèse de London, province d'Ontario à Big-Point.

M. F. X. Charbonneau, ordonné prêtre le 10 courant, passe au diocèse d'Ogdensburg avec *Exeat*.

La fête de l'Assomption, la fête par excellence de la T. S. Vierge a été célébrée très solennellement, dimanche dernier, dans toutes les églises de Montréal. A la Cathédrale, Mgr l'archevêque a officié pontificalement; à l'issue de la messe, Sa Grandeur a donné la bénédiction papale à la foule des fidèles qui se pressèrent dans l'église.

\*.\*

Le soir à Notre-Dame, la congrégation des hommes de Ville-Marie et les congrégations sœurs étaient réunies formant un total de cinq à six milles congréganistes, pour célébrer leur fête patronale.

M. Valade, préfet de la congrégation et ancien inspecteur des écoles, lit l'acte de consécration à Marie.

M. Bray, SS. fit le sermon dont le texte était: "*qui se humiliat exaltabitur.*"

M. le supérieur donna le salut.

A l'église du Jésus a eu lieu le même jour, vers les cinq heures, la réunion des membres de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus. Deux mille membres environ étaient présents Mgr Fabre présidait à la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Après le salut les membres de la Ligue se rendirent dans le sou-bassement de l'église où le R. P. Hamon donna lecture d'une adresse à Mgr de Montréal.

Sa Grandeur y répondit et parla longuement de l'intérêt qu'Elle porte et a toujours porté à l'accroissement de la Ligue, qui a les meilleurs résultats pour les familles, en détournant les hommes des clubs, des maisons de jeux et des tavernes. Sa Grandeur ayant terminé donna sa bénédiction.

Le R. P. Hamon a annoncé que les membres de la Ligue étaient, en ce moment, onze mille huit cents.

Quinze nouveaux centres ont été créés aux Etats-Unis et une nouvelle section, celle du Jésus, a été formée à Montréal.

#### PROFESSIONS RELIGIEUSES,

Ces jours derniers, avait lieu à Saint-Laurent, une touchante cérémonie religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr M. Marty,

évêque du Dakota, assisté du révérend père Lefebvre, supérieur C. S. C., et de M. l'abbé M. Leblanc, curé de Saint-Martin.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, assisté du révérend père Geoffrion C. S. C., supérieur du collège de Saint-Laurent, et de M. l'abbé Salmon, curé de Saint-Gabriel de Montréal, occupait le trône pontifical et donnait le salut solennel du très saint Sacrement.

*Ont fait profession.*

Sœur M. de Ste-Virginie, sœur M. de St-Paul de la Croix, sœur M. de St-Anselme, sœur M. de Ste-Claire, sœur M. de St-Thomas d'Aquin, sœur M. de St-Frs d'Assise, sœur M. de St-Benoît, sœur M. de St-Bernard, sœur M. du Précieux-Sang, sœur M. de Ste-Hélène, sœur M. de Ste-Clotilde, sœur M. de St-Damien, sœur M. de Ste-Mélanie.

*Ont prononcé leurs premiers vœux.*

Sœur M. de St-Hubert, sœur M. de St-Jean l'Evangéliste, sœur Marie du Mont-Carmel, sœur M. de St-Patrick, sœur M. de saint Alphonse de Liguori, sœur M. de St-Frs Xavier, sœur M. de sainte Cécile, sœur M. de St-Louis de Gonzague.

*Ont pris le saint habit.*

Mme M. Moriarty, sœur M. de Ste-Monique, Mme A. Savaria, sœur M. de St-Jean de Dieu, Mme M. I. Grenier, sœur M. de saint David, Mme G. Trudeau, sœur M. de Ste-Praxède.

Parmi les membres du clergé présents on remarquait MM. les abbés Théberge, curé de Varennes, Barril, recteur du collège de Varennes, H. Cousinault, Meunier, Vaillancourt, du séminaire de Sainte-Thérèse, Beudet C. S. C., curé de Saint-Laurent, F.-X. Bourbonnais, Varennes, C. Lecours, curé de la Lougue-Pointe, P. St-Arnault, vicaire à Saint-Laurent, révérends PP. Carrier, Jolly, Barré, Renaud, C. S. C., H. Brissette, chapelain.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le révérend père Laperche C. S. C.

Un grand nombre de parents et d'amis également présents à cette fête religieuse se sont retirés profondément émus et fort satisfaits.

Immédiatement après la cérémonie, Sa Grandeur Mgr l'archevêque s'est rendu au couvent où 174 religieuses attendaient anxieusement le moment heureux qui devait leur procurer l'insigne honneur d'approcher la personne vénérée de l'auguste prélat en qui elles vénèrent un supérieur, un père... et recevoir avec allégresse sa bienveillante bénédiction. La salle était simplement mais gracieusement ornée.

Sa Grandeur n'a quitté le couvent que le surlendemain après avoir définitivement terminé sa visite pastorale.

*(Communiqué).*

Le premier dîner, donné au profit de la Cathédrale pendant le

Bazar, aura lieu samedi, le 4 septembre prochain, à 7 heures P. M.

Ce dîner sera donné par la paroisse de Saint Jacques, sous le patronage des dames de cette paroisse, qui sont maintenant à distribuer les cartes d'invitation.

Les dames et messieurs sont cordialement invités à honorer ce dîner de leur présence.

Le tirage de la loterie de la statue de sainte Thérèse aura lieu le premier septembre prochain à trois heures et demie de l'après-midi au monastère des Carmélites.

## LE SAINT-SIÈGE ET LE PORTUGAL.

Le nouveau Concordat entre le Saint-Siège et le Portugal, au sujet du protectorat portugais dans les Indes, a été signé le 26 juin dernier, à la suite de longues et difficiles négociations. Une lettre du Souverain-Pontife à Sa Majesté Très Fidèle en date du 6 janvier de la présente année, tout en exposant les graves raisons qui avaient déterminé le Saint-Siège à demander qu'il fut apporté quelques modifications à l'ancien état de choses, traçait les principales lignes de la nouvelle convention. Dans les temps passés, à raison des nombreuses possessions et de la puissante influence de la couronne de Portugal dans les Indes-Orientales, les pontifes romains avaient concédé des privilèges fort importants à cette même couronne. Mais, par suite des événements qui se sont succédés depuis lors, le protectorat portugais ne pouvant plus s'exercer d'une manière efficace, le Saint-Siège ne doit pas laisser en souffrance les chrétientés des Indes, ni se désintéresser de l'évangélisation de ces contrées. On s'est efforcé, d'ailleurs, de sauvegarder, autant que possible, les antiques privilèges de la couronne tout en pourvoyant aux besoins religieux des populations. Sa Majesté Très Fidèle s'est rendue aux motifs qui ont inspiré les démarches de Sa Sainteté.

D'après les conventions nouvellement stipulées, l'archevêque de Goa est élevé à la dignité de patriarche de toutes les Indes-Orientales, et son siège métropolitain a pour suffragants les trois évêchés portugais de Daman, de Cochin et de Saint-Thomé-de-Mé-liapour, sur lesquels s'exerce directement le patronat royal. Quant aux diocèses de Bombay, de Mangalar, de Quilon et de Maduré, le métropolitain de concert avec ses suffragants, à la vacance du siège épiscopal, et les suffragants de chaque province, pendant la vacance du siège archiepiscopal, proposent une liste de trois noms, laquelle, par l'entremise de l'archevêque de Goa, sera soumise au gouvernement de Sa Majesté, qui, à son tour, choisira, pour le présenter au Saint-Père, un des trois noms inscrits sur la liste. Les groupes principaux de Goanais, non compris dans le

territoire des diocèses portugais, continueront à dépendre de ces mêmes diocèses.

\* \* \*

A propos de la conclusion du Concordat entre le Saint-Siège et le Portugal, *l'Univers* donne quelques chiffres qui feront comprendre l'importance des questions résolues par ce traité de paix, après cinquante-trois ans de difficultés sans cesse renaissantes.

En faisant le compte des fidèles qui dépendent des vicaires apostoliques et de l'archevêque de Goa, on trouve dans la seule Inde anglaise 1,349,878 catholiques. Dans le territoire portugais proprement dit, c'est-à-dire à Goa, Diu, Daman, on trouve, en outre, 252,477 fidèles. Ces populations ont à leur disposition 3,320 églises ou chapelles, 1,652 écoles avec environ 70,000 élèves, 41 séminaires et collèges, des imprimeries, des journaux, 123 communautés religieuses, 68 orphelinats, 15 hospices et autres institutions. Dans les possessions françaises, c'est-à-dire à Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Yanam, Mahé, on ne compte pas moins de 35,000 fidèles. Le total des catholiques dans l'Inde proprement dite se monte par suite au chiffre minimum de 1,637,355 chiffre relativement considérable si l'on songe aux difficultés de toute sorte qu'y rencontre l'apostolat, lequel dispose de ressources pécuniaires fort minimes.

En dépit de ces difficultés, le catholicisme a fait de tels progrès que depuis sept ans, plus de 100,000 infidèles ont été baptisés dans les vicariats du Sud. A Pondichéry, dans la partie anglaise du vicariat, il y a eu dans trois années seulement 50,000 conversions de païens adultes. La même progression a été constatée dans l'Inde anglaise, où les catholiques, en 1847, n'étaient pas plus de 700,000. L'augmentation a donc été, depuis, d'environ 12,000 par an.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à ces indications essentielles. Elles suffisent d'ailleurs pour éclairer le caractère du nouveau Concordat conclu entre le Saint-Siège et le Portugal sur cette difficile matière du protectorat portugais aux Indes.

---

## FUNERAILLES DE SON EMINENCE LE CARDINAL GUIBERT.

---

### A NOTRE-DAME.

---

La décoration de Notre-Dame était magnifique. Un catafalque superbe, haut de dix mètres, portant sur chaque face les armes du cardinal, s'élevait au milieu du carré du transept.

Sur des coussins étagés devant ce catafalque étaient exposés la mitre, le chapeau cardinalice, la crosse et la croix pastorale de l'Eminentissime défunt.

Le trône archiepiscopal vide était tendu de noir.

Dans le sanctuaire du côté de l'Épître siègent sur un banc surmonté d'un dais LL. EEm. les cardinaux Langénieux et Place.

NN. SS. les archevêques et évêques se placent dans les stalles dans l'ordre suivant :

Du côté de l'Évangile : NN. SS. Marchal, archevêque de Bourges ; Thomas, archevêque de Rouen ; Regnault, évêque de Chartres ; Dugal, évêque titulaire de Delcon ; Hugonin, évêque de Bayeux ; Grolleau, évêque d'Evreux ; Soubiranne, évêque de Belley ; Robert, évêque de Marseille ; Turinaz, évêque de Nancy ; Le Coq, évêque de Nantes ; Duboin, évêque titulaire de Raphanée ; Coullié, évêque d'Orléans ; Laborde, évêque de Blois ; Goux, évêque de Versailles ; Gay, évêque titulaire d'Anthédon ; Boyer, évêque de Clermont ; Bellot-des-Minières, évêque de Poitiers ; Trégaro, évêque de Sées ; Péronne, évêque de Beauvais, Fleury-Hottot, évêque de Digne ;

Du côté de l'épître : NN. SS. Foulon, archevêque de Besançon ; Meignan, archevêque de Tours ; Bècel, évêque de Vannes ; Frépel, évêque d'Angers ; Bourret, évêque de Rodez ; Delannoy, évêque d'Aire ; Sebaux, évêque d'Angoulême ; Perraud, évêque d'Autun ; Thibaudier, évêque de Soissons ; Bonnet, évêque de Viviers ; De Forges, évêque titulaire de Ténarie ; Lelong, évêque de Nevers ; Balain, évêque de Nice ; De Briey, évêque de Meaux ; Jacquenet, évêque d'Amiens ; Sourriou, évêque de Châlons ; Larue, évêque de Langres.

Au dessous et dans les deux bas du transept se tiennent les chanoines du diocèse de Paris et des diocèses de Tours, de Reims, d'Aix, de Viviers ; les supérieurs et directeurs des différents séminaires, les curés du diocèse et les autres membres du clergé.

Le président de la République était représenté par un officier de sa maison, le colonel Fayet. Au banc réservé aux ministres se trouvaient M. Goblet, ministre des cultes, accompagné de M. Bousquet, directeur de l'administration des cultes.

Derrière eux avaient pris place Son Excellence le Nonce apostolique, à la tête du corps diplomatique au complet.

Dans les rangs destinés à l'armée, on remarquait les députations des armées de terre et de mer, ayant à leur tête le maréchal de MacMahon en grand uniforme, portant la Toison d'or, et, en sautoir, le grand cordon de la Légion d'honneur.

Venaient ensuite les députations du sénat, de la chambre des députés, du conseil municipal, de l'Institut.

\* \* \*

Son Eminence le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, officie pontificalement assisté à l'autel par MM. les chanoines titulaires l'Escaille, Séguin, de Bonriot, Le Guillou, et Leclère, chanoine honoraire.

La messe a été chantée en plain-chant et à l'unisson, sauf le *Dies iræ* exécuté en faux-bourdon ; l'exécution grave et imposante

du chant liturgique, sous la direction de M. l'abbé Gespitz, maître de chapelle a produit la plus religieuse impression.

La cérémonie s'est accomplie avec un caractère saisissant de recueillement et de piété.

Les absoutes ont été données dans l'ordre suivant : la première par le cardinal Langénieux, archevêque de Reims ; la seconde par le cardinal Place, archevêque de Rennes ; la troisième par Mgr Marchal, archevêque de Bourges ; la quatrième par Mgr Foulon, archevêque de Besançon, et la cinquième par le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

La cérémonie était terminée à midi et demi.

Mgr Richard, après avoir salué M. le colonel Fayet, représentant M. Grévy, prend le goupillon, et avant de le lever vers le catafalque, nous le voyons se recueillir un moment, les paupières closes, murmurant sans doute un suprême adieu à son ami vénéré.

#### AU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE.

A la suite de la cérémonie funèbre, sur l'invitation de Mgr Richard, NN. SS. les évêques et tous les dignitaires de Notre-Dame, avec les délégués des diocèses, se sont réunis dans l'humble réfectoire du Séminaire Saint-Sulpice.

Son Excellence le Nonce apostolique était à la droite de Mgr l'Archevêque de Paris, et M. Icard, supérieur de Saint-Sulpice, à gauche, avec M. Sarrus, neveu du Cardinal Guibert.

Son Eminence le cardinal Desprez faisait face à Mgr Richard, ayant à sa droite Son Eminence le cardinal Langénieux et à sa gauche Son Eminence le cardinal Place.

A la fin du repas, Mgr Richard, se levant, a lu d'abord à l'assemblée la lettre suivante, de l'illustre Cardinal Manning :

#### ARCHEVÊCHÉ DE WESTMINSTER,

14 juillet 1886.

#### CHER ET VÉNÉRE SEIGNEUR,

“ Acceptez, je vous prie, et communiquez de ma part à l'Episcopat de France, réuni demain, l'expression de ma profonde sympathie dans la perte douloureuse que l'Eglise et le Saint-Siège a subie par la mort de notre saint et bien-aimé Cardinal. La vénération et l'amour que j'ai conçus pour lui dureront jusqu'à la fin de ma vie.

“ Que Notre divin Seigneur vous fortifie et vous dirige toujours et en toute épreuve.

“ Votre dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

“ HENRY, cardinal-archevêque de Westminster. ”

Mgr l'Archevêque de Paris a pris ensuite la parole pour remercier les trente-trois prélats présents (1), du pieux empressement qui les avait amenés aux obsèques du Cardinal. Voici le texte de son discours.

(1) Sur les quarante-deux prélats présents aux obsèques, huit évêques, NN. SS. de Delcon, d'Angers, de Belley, d'Autun, d'Orléans, de Ténarie, de Nevers, d'Anthédon, n'avaient pu se rendre à Saint-Sulpice.

“ EMINENCES, MESSEIGNEURS,

“ Permettez-moi de vous exprimer en mon nom et au nom du Chapitre métropolitain, notre profonde reconnaissance pour le témoignage de religieuse sympathie que vous donnez à l’Eglise de Paris dans le grand deuil où vient de la plonger la mort de notre très aimé et très vénéré Cardinal.

“ Que son Eminence Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Toulouse, reçoive en ce moment, l’expression respectueuse de nos remerciements pour avoir bien voulu présider la cérémonie solennelle des obsèques. Nous connaissions, Eminence, l’amitié qui vous unissait au Cardinal Archevêque de Paris. Quand le chapitre de l’Eglise métropolitaine s’est réuni pour la première fois autour de moi, je n’ai pas cru pouvoir trouver de meilleure consolation dans notre douleur commune que de lui communiquer, après la dépêche du Souverain-Pontife, celle où se révélaient admirablement les sentiments de votre fraternel attachement pour le Père que nous pleurons et dont vous partagez l’intrépide dévouement dans les luttes pour l’Eglise.

“ Que Leurs Eminences de Reims et de Rennes reçoivent pareillement l’hommage de notre gratitude, j’ose dire qu’ils devaient au vénéré Cardinal la consolation de leur présence à ses obsèques. Leur promotion au Cardinalat a été une des dernières joies de sa vie ; il aimait à y voir un gage d’espérance et de sécurité pour l’Eglise de France.

“ Je prierai Votre Excellence, Monseigneur le Nonce Apostolique, de redire au Saint-Père que le cardinal Guibert est demeuré jusqu’au dernier instant, plein d’une filiale soumission pour le Vicaire de Jésus-Christ. Lorsque je lui ai porté, à son lit d’agonie, la bénédiction particulièrement affectueuse que lui envoyait Léon XIII, il ne pouvait plus parler, mais il inclina profondément la tête, attestant que le respect et l’amour du Saint-Siège vivaient entiers dans son cœur.

“ Je voudrais, Messeigneurs, vous remercier chacun en particulier. Je ne saurais assez dire combien j’étais touché, en lisant vos lettres qui m’arrivaient de toutes parts, de retrouver l’expression toujours nouvelle des mêmes sentiments de vénération, d’affection, de reconnaissance pour le Père que nous pleurons. N’étions-nous pas beaucoup d’entre vous ses fils par la consécration épiscopale que nous avions reçue de ses mains ; et ceux-mêmes qu’il n’avait pas consacrés ne s’étaient-ils pas accoutumés à le considérer et à l’aimer comme un Père !

“ Je ne saurais pourtant omettre de dire, en notre nom à tous, au vénérable Evêque de Chartres, l’émotion que nous cause sa présence. Il est bien pour le Cardinal le véritable ami qui n’oublie pas après la mort.

“ J’ai, Messeigneurs, à vous transmettre un désir de notre haut et vénéré Cardinal. A mesure que sa vie avançait, il grandissait dans l’estime et la vénération de tous. Les députés des Chapitres

de la Province ecclésiastique, ceux de l'antique et illustre Eglise de Reims, des Eglises de Tours et de Viviers qui se glorifiaient de l'avoir eu pour Pasteur ; ceux de l'Eglise d'Aix, sa terre natale, peuvent être appelés par moi en témoignage. Mais plus il grandissait devant les hommes, plus il s'humiliait devant Dieu. Nous avons plus d'une fois recueilli dans ses dernières conversations l'expression de sentiments semblables à ceux de saint François de Sales qui se plaignait de la trop grande vénération de ses amis ; ils me laisseront longtemps dans le Purgatoire, disait le bienheureux Evêque de Genève, parce qu'ils ne prieront pas assez pour moi. Je suis, Messeigneurs, l'interprète des désirs du pieux Cardinal, en vous disant, souvenez vous toujours de lui à l'autel du Seigneur.

“ Ce matin, en commençant la Messe, je n'ai pu lire sans émotion les premiers mots de l'Introit : *Gaudcamus in Domino, diem festum celebrantes*. Nous sommes dans la douleur ; notre deuil est celui de la France, de l'Eglise entière ; et pourtant nous nous réjouissons dans le Seigneur, parce que Dieu a été glorifié par la mort de notre Père, comme il a été glorifié par sa vie si admirablement épiscopale. J'ai versé des larmes en disant à l'autel ces paroles : *Gaudcamus in Domino*. Il me semblait qu'aujourd'hui en la fête du Carmel, la Très Sainte Vierge, Notre-Dame et notre Mère dans l'Eglise de Paris, recevait et introduisait l'âme du Pasteur de ce diocèse dans le sein de la miséricorde divine. Puis il me semblait que c'était aussi des mains de Notre Dame et de notre Mère, que je recevais la charge des âmes sur la tombe du Père qui me laissait son héritage.

“ Que votre affection et vos conseils, Messeigneurs, soutiennent son humble successeur. Vous êtes souvent venus près de lui, chercher l'affection qui soutient, et le conseil qui éclaire. Vous voudrez, en retour, m'accorder vos conseils, et votre affection.”

M. Sarrus, ancien magistrat, neveu du Cardinal défunt, a également remercié les prélats au nom de la famille.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire les paroles que Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Toulouse a prononcées en réponse à Mgr l'Archevêque de Paris et à M. Sarrus. Ces paroles, empreintes d'une autorité douce et grave comme la personne de Son Eminence, ont été le sceau mis aux manifestations de vénération religieuse qui s'étaient produites autour du cercueil du cardinal Guibert. “ J'ai relu, dans les épîtres de saint Paul, a dit le Cardinal-Archevêque de Toulouse, le portrait de “ l'Evêque tracé par la main de l'apôtre : *Oportet episcopum irreprehensibilem esse, sobrium, prudentem, ornatum, pudicam, hospitalem, doctorem*. Tous les traits en ont été fidèlement reproduits “ dans la personne du vénérable Cardinal dont l'Eglise de France “ porte le deuil. ” Puis, dans une esquisse rapide, mais fortement tracée, li a fait revivre sous les yeux des assistants la grande et belle figure du Cardinal de Paris qu'il a présenté comme “ le mo-

dèle et le guide de l'Épiscopat ». Lorsque le prophète Elie quitta la terre pour monter au ciel, Elisée vint qui continua le saint enseignement. Mgr Guibert, comme Elie, a pris la route du ciel. C'était l'hommage que l'Église rendait par la bouche d'un de ses prélats les plus éminents à la mémoire du Pontife qui a honoré les dignités dont il était revêtu par sa simplicité et son humilité. Aussi tous ont applaudi à Mgr l'Archevêque de Toulouse, lorsque se tournant vers le neveu du Cardinal, il l'a félicité d'appartenir à une famille qui avait donné à l'Église un de ses plus illustres évêques. Il a terminé en annonçant au nouvel Archevêque de Paris que ses frères dans l'Épiscopat l'aideraient par leur amitié à porter le fardeau que la volonté de Dieu lui avait imposée.

Immédiatement après la lecture du Martyrologe, qui termine dans les communautés religieuses le repas de midi, on a apporté les registres capitulaires, et, du haut de la chaire, lecture a été donnée, dans un latin d'une gravité et d'une grâce remarquables, de l'inscription d'*obit* de l'Éminentissime défunt.

---

### Les Martyrs de la Cochinchine.

---

Dans une lettre adressées à la *Revue religieuse* de Rodez, par un missionnaire de la Cochinchine orientale, nous trouvons des traits admirables, qui rappellent les martyrs des premiers siècles.

« Dans la chrétienté de Diêm-Dièn, une femme plus que septuagénaire, vit tous les siens partir, sans pouvoir se résoudre à fuir, pensant que son âge inspirerait la pitié et qu'on l'épargnerait. Les assassins, ayant pénétré dans sa maison, lui posèrent d'abord cette question : « L'extermination des chrétiens est chose arrêtée ; femme, de quel genre de mort préférez-vous mourir ? » — « Mon Dieu, répond celle-ci, laisse aux Juifs armés contre lui le choix de son supplice ; je n'oserais faire autrement. » — Alors, l'un d'eux propose de la mettre dans le cercueil qu'elle tenait prêt depuis plusieurs années, selon la coutume annamite, pour le jour où Dieu la rappellerait à lui, et de l'enterrer vivante. Cet avis prévalut et tandis que, dans la cour, deux hommes creusent une fosse, on sert à la pauvre femme des bananes, des pains d'épice et quelques tasses de thé chinois, le tout dans le but, disaient-ils, de la reconforter un peu. Quand tout fut prêt, le chef du village se tournant vers la chrétienne, qui priait à haute voix depuis que sa condamnation avait été prononcée : « C'est assez de prières, lui dit-il, étendez-vous dans la bière. Et vous, crie-t-il, en s'adressant aux fossoyeurs, parachevez votre œuvre. » — Et la pauvre femme, revêtue de ses plus beaux habits, s'avance résignée, mais chancelante, jusqu'au cercueil. Elle fut aidée à ce moment suprême par ses bourreaux eux-mêmes, dont plusieurs parurent regretter, mais trop tard pour ne pas en partager la responsabilité, d'avoir trempé dans la mort de cette innocente victime. La bière se ferma

sur elle et fut descendue dans la fosse sans que l'on entendit une seule plainte.

“ Dans une autre chrétienté, deux cents néophytes furent surpris chez eux et conduits tous ensemble au marché d'un lieu voisin. Là, ordre fut donné de les diviser en quatre groupes, et de requérir immédiatement une centaine de bras pour creuser quatre fosses et apporter sur les lieux des fagots de bois et des brassées de paille. Parmi les condamnés se trouvaient plusieurs dignitaires, qui avaient jadis courageusement confessé leur foi dans les prisons de Binh-Dinh avec Mgr Cuenot, déclaré depuis Vénéral. L'un d'eux prenant la parole : — “ Frères, dit-il, nos martyrs, “ il y a vingt-cinq ans, allaient bravement à la mort ; pourquoi “ ne ferions-nous pas de même ? Nous souffrirons au plus quelques heures, et nous aurons en retour la société et le bonheur “ des saints. La voie douloureuse est ouverte devant nous, entrons-y résolument. Dieu nous voit, Dieu nous entend, récitons “ tous ensemble les prières du chemin de la croix.” — Il dit et aussitôt les quatre groupes récitent en chœur les prières indiquées. Les païens en étaient dans l'étonnement ; ils le furent bien plus encore quand ils virent les quatre groupes s'éloigner presque gaiement du marché et descendre calmes et résignés dans les fosses qui leur avaient été préparées ; ils étaient évidemment soutenus par la grâce d'en haut.

“ Cependant, deux de ces fosses avaient des fagots de bois et de la paille entassés sur leurs bords ; elles contenaient chacune une cinquantaine de victimes. S'asseoir leur était impossible, tant elles étaient serrées les unes contre les autres ; les enfants étouffaient et tout le monde souffrait déjà du manque d'air, quand des brassées de paille enflammée leur tombèrent sur la tête, tandis qu'un cercle de feu se déployait tout autour. Je n'essaierai pas de décrire ce qui se passa alors, les choses parlent assez d'elles-mêmes. Ce supplice était trop violent, trop douloureux pour qu'il fût de longue durée, on recouvrit les fosses de terre avant l'extinction du feu, et, pour la tasser davantage, on la piétina. Les païens toutefois croyaient, le lendemain, entendre encore comme des gémissements de personnes à demi étouffées. J'aime mieux croire que leur imagination, vivement impressionnée par le spectacle de la veille, divaguait. Ceci avait lieu dans les journées du 5 et du 6 août.”

---

## LE CHANT DE L'ÉGLISE

---

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite).

En musique comme en architecture, il faut respecter les genres et ne pas accoupler et confondre des arts et des styles, qui, non seulement différent essentiellement, mais semblent s'exclure.

Ecrivez-ou en musique ou en plain-chant, mais ne composez pas à la fois dans l'un et l'autre genre. Aux musiciens aussi bien qu'aux poètes Horace a dit :

*Non ut serpentes avibus gementur, tigribus agni.*

Il n'est pas difficile d'ailleurs de s'expliquer l'admiration dont l'œuvre de Dumont a été l'objet dès sa publication. D'abord la haute position de l'auteur a dû jeter un grand prestige autour de son œuvre ; aux yeux de la généralité, il y a toujours présomption en faveur de ce qui vient de haut. Puis, dans bien des églises, non seulement de campagne, mais de ville, peut-être l'amour propre trouva-t-il une certaine satisfaction à chanter comme on faisait à la chapelle du roi. Enfin, ce qui est plus, ne comprend-on pas que le public, habitué à la tonalité moderne, mais pénétré encore d'une sorte de respect traditionnel pour la majestueuse gravité du chant d'Eglise, a dû porter avec empressement ses sympathies sur une œuvre qui conciliait assez bien ses goûts nouveaux et ses habitudes anciennes ; en sorte que ce qui faisait le défaut de la messe royale en a précisément assuré le succès. Et ainsi sont devenues populaires, non seulement les œuvres de Dumont, qui dans leur genre ont des qualités incontestables, mais vingt autres productions du même style, qu'on n'aurait jamais dû entendre sous la voûte de nos églises.

On sait en effet combien a été funeste l'exemple donné par le maître de chapelle du roi, homme généralement estimé et qui certes méritait de l'être. Cette sorte de chant, à style bâtard et à caractère mixte, devint pour les églises le chant à la mode. Chacun voulut en composer et s'en crut capable. Bientôt l'on n'entendit plus parler que de nouvelles messes en *plainchant musical* du premier du sixième, du huitième ton. Mais malheureusement, en prenant les défauts de Dumont, on ne sut point reproduire ses hautes qualités, sa retenue, sa sévérité, son ampleur, son expression, sa richesse de modulation ; aux quelques agréments que le maître avait introduits dans le chant, les disciples ajoutèrent, selon l'expression de Jean-Jacques Rousseau, toute une pretintaille d'ornements de mauvais goût ; et ainsi furent mises au jour tant de misérables œuvres, devant lesquelles nos vieux chantres s'extasiaient encore aujourd'hui, et qui ont tant contribué à la ruine du vrai goût grégorien.

On peut faire à l'œuvre de Dumont un autre reproche. L'idée qu'a eue l'auteur de composer toutes les parties de sa messe, non seulement sur le même mode mais sur une seule formule mélodique, en quoi tous ses sectateurs n'ont pas manqué de l'imiter, a été une idée malheureuse. Dans le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, on n'entend que le développement de la même phrase musicale. Outre que l'accord entre les paroles et le chant en souffre quelquefois, cela finit par faire naître chez l'auditeur une sorte de rassasiement et de fatigue.

Sous ce rapport, comme sous les autres, combien les belles messes grégoriennes de nos livres romains dites "*in solemnibus*" (1) et "*de Beata*" l'emportent sur la messe royale et toutes les autres compositions du même genre !

Quoiqu'il en soit, le chant de l'Eglise, par le fond comme par la forme, étant essentiellement grégorien, il est évident que la messe royale et à plus forte raison les autres compositions de même nature, qui ont bien moins de valeur (messe de Bordelaise ! !) ne sont pas à leur place dans un recueil de chants liturgiques. Que l'on continue, si on le juge bon, à exécuter ces œuvres dans les églises comme chants d'amateurs : on y supporte tant de chants insignifiants ! Mais selon nous, au point de vue de l'art chrétien aussi bien que des règles canoniques, la tolérance ne saurait aller plus loin.

A Dieu ne plaise qu'en faisant cette critique nous ayons voulu toucher à la renommée dont jouit à juste titre comme musicien l'illustre abbé de Silly ! En tout cas, le fait que nous allons raconter suffirait pour lui restituer cette renommée ; car il dénote une pureté de goût, une fixité dans les vrais principes, une fermeté de caractère, qui à eux seuls suffisent pour placer un homme au-dessus du vulgaire.

Dumont était maître de chapelle à la cour, lorsque le roi, croyant que la musique de sa chapelle n'était plus en rapport avec le progrès de l'art musical ni avec la pompe fastueuse dont il aimait à s'entourer, voulut y introduire une prétendue amélioration. Une nouvelle espèce de composition où les instruments d'orchestre jouaient un rôle important, qu'on appelait alors style moderne, et qu'on désigne encore en Italie sous le nom de *stile concertato*, venait d'être inaugurée au delà des Alpes par Carissimi, et imitée en France par Lulli.

Louis XIV songea donc à introduire dans sa chapelle ce nouveau genre de musique si plein de séduction, mais qui au fond était la substitution de la forme exclusivement mondaine de la musique de théâtre, de l'art faux et sensuel, aux formes sévères de l'art chrétien.

Or, cette volonté, si universellement obéie, rencontra un obstacle ; et c'est Dumont qui osa l'opposer.

Dumont se refusa à prêter la main à cette innovation déplorable et il donna pour motif de son refus le fameux texte du concile de Trente qui veut qu'on éloigne des églises la musique à caractère profane, à traits lascifs et impurs : "*Ab ecclesiis vero musicas eas ubi sive organo sive cantu lascivum aut impurum aliquid miscetur, item seculares omnes actiones arceant (ordinarij), ut domus Dei vere domus orationis videatur ac dici possit*" (sess. XXII).

(1) Nous devons toutefois faire remarquer que cette messe n'a pas de *Credo* et que celui adopté par les éditeurs de Québec et de Montréal a été composé par Ciyol : c'est de la musique, et même de la musique très prétentieuse à certains endroits.

Louis XIV, après s'être fait appuyer dans son dessein par l'archevêque de Paris qui était alors François de Harlay, persista ; et le vieux maître de chapelle, après trente années de service, n'hésita pas à résigner ses fonctions plutôt que d'attacher son nom à ce qu'il regardait avec raison comme une innovation illicite et une altération de l'art religieux.

Voilà ce qu'a fait Dumont. Plût à Dieu que tous les maîtres de chapelle eussent avec un égal courage professé les mêmes principes ; le théâtre n'eût jamais forcé les portes du sanctuaire.

Il était plus facile peut-être d'empêcher le mal au début. Aujourd'hui, quand quelqu'un ose élever la voix contre la musique mondaine il est poursuivi de suite par les clameurs des musiciens grands et petits, des petits surtout qui ont le cri très facile, soit dit sans médisance : C'est un fanatique, s'écrie-t-on de tous côtés, un pessimiste, un homme morose, il n'est pas de son temps, il veut réformer, ou bien encore, il ne connaît pas les beautés de notre musique ! Eh bien ! messieurs les musiciens du monde, vous y êtes ; votre musique est admirable s'il faut en juger par les pièces que vous nous servez et par les réclames magnifiques dont vous les entourez, nous avouons être tout à fait incapables de comprendre des beautés de cette nature ; votre goût surpasse le nôtre.

Nous voulons réformer ? ah ! c'est par de telles accusations que vous nous combattez en essayant de vous faire des amis parmi ceux qui ont mis en vous quelque confiance, vous savez trop bien que les réformateurs ne sont pas aimés. Accusez-nous donc de vouloir innover ? là, du moins votre position serait franche et nous n'aurions qu'un mot à dire pour vous arrêter. S'il y a quelques peines à se donner pour rendre meilleure la situation du chant liturgique, vous l'ignorez, ou du moins vous n'avez pas l'air de vous en soucier ; c'est vraiment d'un grand courage. Sans doute que vous travaillez à la solution du grand problème, à savoir, si l'Eglise se jettera bientôt entre les bras de la musique appelée "*musique de l'avenir*", musique des Listz et des Wagner ; ne vous agitez pas tant, Wagner a dit son dernier mot ; écoutez le maître : "*le sentiment religieux est improductif dans l'art*". C'est assez n'est ce pas, pour vous faire taire, à moins que vous soyez trop de *votre temps* ; alors ce serait un *fanatisme* impie qui vous dévorerait.

Mais ne nous laissons pas entraîner trop loin, revenons à l'étude du caractère du chant liturgique.

(à suivre).

## LES AMIS DU CŒUR DE JESUS

ELVIRE LE FER DE LA MOTTE

EN RELIGION SŒUR MARY-JOSEPH

1825-1881.

La grâce, la douceur surtout était le cachet de cette charmante physionomie. Un spirituel écrivain disait en s'adressant aux femmes : " Mesdames, ne portez pas tout votre velours au dehors."

On eût pu croire qu'Elvire avait pris pour elle cette parole, tant elle réservait de suavité et d'amabilité pour le foyer domestique. Elle semblait tout entière à cette chère vie de famille ; mais déjà d'autres aspirations, d'autres désirs s'étaient éveillés en elle.

II

Décidée à se faire religieuse, Elvire n'avait pas de choix fixé pour la congrégation qui la recevrait. Longtemps elle pensa à demander entrée chez les Petites-Sœurs des Pauvres ; elle laissait sa sœur Irma dans l'ignorance de ses projets, de crainte sans doute d'être influencée dans sa décision. Celle-ci, depuis dix ans qu'elle vivait sur la terre de l'Indiana, ne cessait de soupirer après l'arrivée d'une de ses sœurs de France. Ses prières s'élevaient ferventes vers DIEU, car elle savait que lui seul peut inspirer l'attrait surnaturel de la vocation ; mais on devine combien son bonheur fut grand quand elle reconnut, par des confidences écrites et un peu voilées, les prémices d'une véritable vocation : son cœur tressaillit de reconnaissance, car le cœur des saints est ainsi fait qu'il leur est impossible, dans l'ordre de la grâce surtout, de posséder un grand bien, d'avoir en perspective un grand bonheur sans désirer le communiquer à leurs semblables.

“ Ma vocation, lui écrivait Elvire, n'est pas, je te l'assure, une vocation d'attrait ; car je ne sens aucun goût pour ce saint état ; mais l'appel est là. Je te prie de garder soigneusement mon secret : je ne veux pas que ma famille en ait connaissance, le plus tard possible sera le mieux. Que j'ai eu de peine à me résigner ! C'est toi que je charge de remercier DIEU, car tu vois bien qu'au lieu d'être reconnaissante d'une si grande faveur, je pleure, je me dérobe. Je me disais : “ Jamais, jamais, je ne pourrai faire le sacrifice de ma famille.”

Jolie, aimable, aimante, dévouée, Elvire s'était fait une vie d'intérieur qui lui donnait le bonheur, mais surtout où elle apportait le bonheur, ce qui doublait le sien. L'appel à la vie religieuse l'attrista et l'effraya. Aucune illusion, aucun prisme ne dorait le sacrifice que DIEU exigeait d'elle. Elle lutta contre cet appel, et pendant longtemps elle douta qu'il fût réel. L'idée des adieux l'épouvantait, la pensée des déchirements qu'elle éprouverait et qu'elle causerait aux siens remplissait son cœur d'amertume. Chaque objet revêtait une forme plus aimable pour l'enlacer et la retenir : fleurs du jardin maternel, chambre partagée avec une sœur chérie, église de sa paroisse et famille tant aimées, directeur prudent et sage, amis d'enfance, il faudrait donc vous quitter et vous quitter à jamais !

Nous l'avons dit, Elvire avait longtemps hésité entre la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres et celle des Sœurs de la Providence ; mais, voyant tant de jeunes filles se destiner pour la première de ces congrégations, et connaissant l'extrême pénurie

de sujets dans laquelle se trouvaient les missions de l'Indiana, elle s'était décidée pour ces dernières, croyant y faire plus de bien. Ce fut ce motif seul qui dirigea son choix, et la pensée de revoir sa sœur y fut pour bien peu de chose.

La mort de l'excellent M. le Fer de la Motte, ce chef de famille vraiment patriarcal, ajouta aux douleurs et aux perplexités d'Elvire. Mais cette épreuve ne fit que fortifier son courage, et elle désira enfin le départ qu'elle voyait presque indéfiniment retardé par ce douloureux événement.

### III

Une circonstance inattendue hâta ce départ. L'évêque de Vincennes, Mgr de Saint-Palais, avait compris qu'il devait, par tous les moyens en son pouvoir, augmenter le nombre de ses prêtres. Trois ans environ après sa consécration épiscopale, le concile de Baltimore terminé, il se dirigea vers l'Europe, commençant ses recherches en France, faisant appel à la charité de ses amis et sollicitant les membres du conseil de la Propagation de la Foi, afin d'en obtenir le maintien de l'allocation en faveur de son diocèse et gagner, dans les diocèses d'Alsace et de Lorraine, des colporteurs parlant la langue allemande.

La dernière étape de Mgr de Saint-Palais était pour Saint-Servan, pour la famille d'Irma, qui le connaissait et l'aimait à l'avance. Prévenu par la Mère Théodore, par Irma, par Elvire elle-même de ses desirs de mission et de sa vocation religieuse, il lui avait écrit antérieurement de Paris et lui disait :

“ Je vous adresse cette lettre chez votre mère, tout simplement, afin que votre famille voie bien que je ne cherche pas à vous inspirer une vocation qui ne peut venir que de Dieu. J'ai arrêté et payé votre place hier à bord du paquebot qui met à la voile le 29, jour fixé pour mon départ. Il est donc important que je sache si je dois donner contre-ordre... Si nous n'avons point votre personne, nous aurons, je le sais, le concours de vos ferventes prières ; vous pouvez aussi compter sur les miennes, et, puisque vous vous êtes appelée ma fille, je me signe :

“ Votre tout dévoué et affectionné père en Notre-Seigneur.

“ A. MAURICE DE SAINT-PALAIS.

Après avoir reçu ces bonnes paroles, il fallait bien instruire Mme le Fer de la séparation si prochaine et si inévitable qui se préparait. Elvire n'eut pas le courage de le faire elle-même : un ami dévoué s'en chargea. Elle écrivait à Irma : “ Maman sait tout ; pauvre mère, je voudrais presque qu'elle ne m'aimât pas autant ! Hier elle m'a parlé de mon départ ; elle pense, elle espère peut-être que je n'aurai pas la force de faire mon sacrifice. Je lui ai dit que je l'aurais et que j'aimerais à la voir, à les voir toutes aussi fortes, aussi calmes que je le suis dans ce moment-ci. Dieu leur fera cette grâce : il est fidèle et n'éprouve point au-delà des forces.”

(à suivre),

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
xx Mach. XII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Amable Charbonneau.—Adélaïde Dubois.—Em. de Montigny, ép. Langton.—Philippe Raymond.—Dom. Lacasse.—J. B. Labelle.—Et. Meloche.—Ch. Grenier.—Robert Swallowell.—Philomène Berthiaume.—Thi. Doyle.—James Callaghan.—El. Rochon, ép. J. B. Bélanger.—Frs Latulippe.—J. Caroll, ép. Brea.—Georgina Bell.—S. Ouimet.

### DE PROFUNDIS.

## REMEDE DU Dr SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMEDE DU Dr SEY.**

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMEDE DU Dr SEY**, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptro.**

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1894.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMEDE DU Dr SEY**, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1894.

**EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.**

Agent pour la Puissance,

**S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL**

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

## PENTURES A RESSORT DE GÈRE

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

## BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

**SAISON D'ÉTÉ.** Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRES** en très grande variété.

**REDUCTION EXTRAORDINAIRE**, dans les prix.

**SPECIALITÉS D'ÉTOFFES**, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL.



**CLOCHES D'EGLISES**  
**THE JONES BELL FONDRY CO.**  
 TROY N.-Y., U.-S.  
**MEARS & STAINBANK**  
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR  
**H. & J. RUSSEL**  
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.  
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

**BRITTON & BRUNET**

PLOMBIEERS

**Poseurs d'Appareils à Gaz**

INSTALLATION A EAU CHAUDE ET A VAPEUR  
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL  
 COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

**15, RUE CLAUDE**

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**  
 Menuisier & Charpentier  
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois  
 et en peinture,

**A BAS PRIX**

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
 soin. Première qualité de drogues et matières  
 chimiques.

**ARTHUR SIMARD**

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-  
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

— ET —

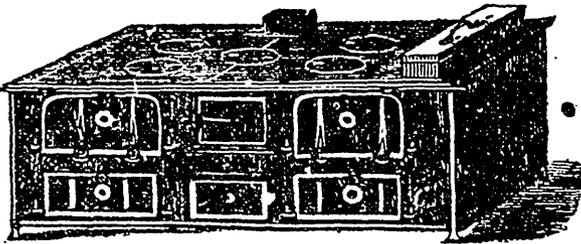
**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal,

# POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

• LES  
MEILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vé par  
un grand  
nombre de  
Pension-  
nats, de  
Couvents,  
d'Hospice  
es et  
d'Hôtels.

**F. FROIDVAUX**

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

**OUVRAGE GARANTI**

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

## HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.  
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.  
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

## GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUFLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

### HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

## RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-  
formera de quelque vacance  
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de  
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

**AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,**

185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

# ORGUES--HARMONIUMS. DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

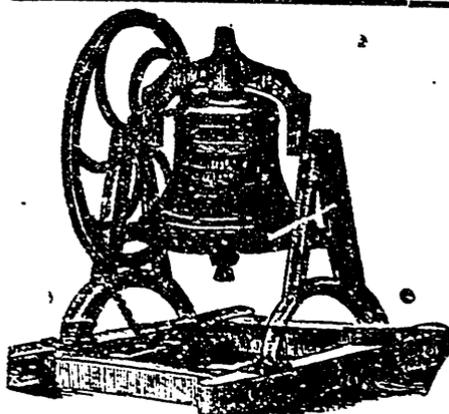
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA  
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

### L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seales ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour l'intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

## UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½  
ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL



SUCCURSALE AU MARCHÉ